

Par courriel

Montréal, le 26 avril 2023

**Objet : Demande d'accès concernant le 6000, rue Saint-Patrick, Montréal (Québec)**  
**N/Réf : 200825975**

---

Madame **Art 53-54**,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 16 février 2023, concernant l'objet précité.

Vous trouverez en pièces jointes les documents visés par votre demande;

Vous noterez que, dans certains de ces documents, des renseignements ont été masqués en vertu des articles 23, 24, 37, 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi, vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Si vous désirez plus de renseignements, vous pouvez vous adresser à nous par courriel à l'adresse suivante : [dr06acces@environnement.gouv.qc.ca](mailto:dr06acces@environnement.gouv.qc.ca).

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

**L'équipe de l'accès à l'information**

**Direction régionale de Montréal**

5199 rue Sherbrooke Est, bureau 3860

Montréal (Québec) H1T 3X9

[www.environnement.gouv.qc.ca](http://www.environnement.gouv.qc.ca)

1 Identification					
Date de l'intervention : 2022-10-05		Heure de début : 9 h 37		Heure de fin : 10 h 34	
Intervention effectuée par : Rachid Oumellil					
Accompagné par : <span style="float: right;">↓↑ - + <input checked="" type="checkbox"/> SO</span>					
1.1 Demande <span style="float: right;"><input type="checkbox"/> SO</span>					
N° de demande : 200610490			Type de demande : Document officiel		
Objet de la demande : Exploitation d'une usine de béton bitumineux					
1.2 Intervention					
N° d'intervention : 301577164			Type d'intervention : Inspection pour suivi de manquement		
N° de gestion doc. : 7610-06-01-01879-01			N° de document : 402180084		
But de l'intervention : I-IC / Montréal / Agrégats Ste-Clotilde inc. (UBB) Effectuer le suivi de l'ANC du 5 décembre 2018 pour l'ajout de deux réservoirs de bitumes.					
2 Lieu concerné par l'intervention <span style="float: right;">↓↑ - +</span>					
1	Nom du lieu : Agrégats Ste-Clotilde inc.				
	Nom usuel du lieu : Anciennement Yara Canada s.e.c., Hydro-Agri, Canada Packers et Pavage Chenail				
	N° du lieu : X2006617		Type de lieu : industrie		
	Localisation du lieu : Adresse du lieu : 6000, rue Saint-Patrick Montréal (Québec) H4E 1B3				
	Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 45,458094601600:-73,608823477600				
3 Intervenant du lieu <span style="float: right;">↓↑ - +</span>					
#	Nom	Implication dans le lieu	Adresse postale (si différente du lieu)	N° intervenant SAGO	N° de lieu SAGO
1	Les Pavages Chenail inc.	Propriétaire	104, boulevard Saint-Rémi C.P. 3220 Saint-Rémi (Québec) J0L 2L0	13708557	X2006617
4 Condition météo <span style="float: right;"><input type="checkbox"/> SO</span>					
Description : Ensoleillé					<input type="checkbox"/> Précisions
5 Personne rencontrée (R) / contactée (C) <span style="float: right;">↓↑ - + <input type="checkbox"/> SO</span>					
#	R	C	Nom	Fonction	N° de téléphone
1	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Art 53-54	Responsable Environnement	Art 53-54
2	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Art 53-54	Opérateur	-----
5.1 Mode d'identification					
But expliqué : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> s. o.					
Mode d'identification : <input checked="" type="checkbox"/> verbale <input type="checkbox"/> preuve de statut					
But expliqué à/Identification faite auprès des : personnes rencontrées					
6 Plainte <span style="float: right;"><input checked="" type="checkbox"/> SO</span>					
7 Photo numérique <span style="float: right;"><input type="checkbox"/> SO</span>					
Nombre de photos prises sur le terrain : 32			Nombre de photos intégrées au rapport : 12		
Toutes les photos intégrées à ce rapport ont été prises par Rachid Oumellil avec un appareil photo de type Nikon Coolpix L26. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.					
Les photos sont conservées sur le ou les répertoires sécurisés suivants : Art 23-24					
Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection.					

**7.1 Modification apportée aux photos numériques** ↓↑ - +  SO

**8 Grille d'intervention annexée** ↓↑ - +  SO

**9 Autre pièce annexée au rapport** ↓↑ - +  SO

#	Type de pièce	Numéro	Titre
1	Courriel		Du responsable en environnement daté du 10 octobre 2022

**10 Équipement utilisé** ↓↑ - +  SO

**11 Échantillon** ↓↑ - +  SO

**12 Mise en contexte**  SO

La compagnie « Les Pavages Chenail inc. » a obtenu le 18 février 2005 un certificat d'autorisation (CA) pour l'exploitation d'une usine de béton bitumineux d'une capacité de production de 144 tonnes métriques (t.m.) par heure en utilisant des agrégats et du bitume comme matières premières. L'usine est située au 6 000, rue Saint-Patrick, arrondissement Le Sud-Ouest, à Montréal, sur le lot 2 535 408 du cadastre du Québec.

La compagnie « Les Pavages Chenail inc. » a obtenu le 3 octobre 2017 une autorisation pour l'exploitation d'une nouvelle usine de béton bitumineux d'une capacité de 320 t.m/hr (code SCIAN 324121). L'usine est située au 6 000, rue Saint-Patrick, arrondissement Le Sud-Ouest, à Montréal sur le lot 2 535 408 du cadastre du Québec.

Cette autorisation a été cédée, le 30 juillet 2018 à « Agrégats Ste-Clotilde ».

Cette nouvelle usine a été construite à l'emplacement de l'usine de ciment qui n'a jamais vu le jour et dont l'autorisation, délivrée le 2 juin 2006 a été révoqué à la demande de l'intervenant

L'ancienne usine de béton bitumineux, dont les activités étaient encadrées par l'autorisation délivrée le 18 février 2005 à cesser ses activités au début avril 2018. La compagnie s'est engagée à réaliser une étude de caractérisation de la portion du terrain occupé par l'ancienne usine de béton bitumineux, 6 mois après le démantèlement de celle-ci. Après vérification dans le dossier physique, je ne trouve aucune copie de cette étude.

Le 5 décembre 2018, un avis de non-conformité (ANC) a été transmis à la compagnie pour les manquements aux articles 123.1 et 30 al. 1 de la Loi sur la qualité de l'environnement, à savoir l'installation et l'exploitation de deux réservoirs d'entreposage de bitume liquide. Afin de se conformer à cet ANC, la compagnie a obtenu le 29 mars 2019, une modification de l'autorisation cédée le 30 juillet 2018, à « Agrégats Ste-Clotilde ».

Le but de cette inspection est de faire le suivi de l'ANC du 5 décembre 2018.

**13 Description de l'intervention**

Sur place, je suis accompagné par le responsable en environnement.

Je constate que :

- L'ancienne usine de béton bitumineux a été démantelée (photos 6009, 6024);
- Six réservoirs d'entreposage de bitume liquide, dont 4 réservoirs d'environ 95 000 litres et 2 réservoirs d'environ 75 000 litres, placés à l'intérieur d'un bassin de rétention en béton (photos 6016, 6017, 6018);
- Les contenants de matières dangereuses résiduelles (MDR) générées par l'usine étaient en remplissage, sont placés à l'intérieur d'un bâtiment dont le plancher est en béton. Les contenants sont identifiés par une étiquette indiquant le nom du produit. Il n'y a pas de drain à proximité (photos 6027, 6028, 6029). Les MDR sont collectées par la compagnie « Art 23-24 ».

J'informe le responsable en environnement que je ne trouve pas de copie de l'étude de caractérisation de la portion du terrain occupé par l'ancienne usine de béton bitumineux dans nos dossiers. Il me répond que la personne responsable du dossier n'est plus à l'emploi et qu'il se renseignera une fois au bureau.

**14 Vérification complémentaire à l'intervention**  SO

Le 10 octobre 2022,

Je reçois un courriel du responsable en environnement avec en pièces jointes :

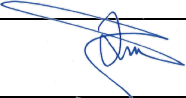
- Un courriel de transmission de l'étude de caractérisation de la portion du terrain occupée par l'ancienne usine de béton bitumineux indiquant que cette étude a été transmise au ministère le 19 février 2019;
- Une copie de manifeste de transport de la compagnie « Art 23-24 » pour la gestion des MDR.

La compagnie « Art 23-24 » est détentrice d'une autorisation ministérielle (401982308) pour l'exploitation d'un Centre de gestion de matières dangereuses résiduelles.

**15 Conclusion**

Lors de mon inspection, je n'ai pas constaté de manquement.

**16 Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés** ↓↑ - +  SO

17 Recommandations	
Art 37 [redacted] [redacted] [redacted]	
Rédigé par : Rachid Oumellil	Fonction : inspecteur
Signature : 	Date de signature : 2023-04-25

18 Vérification du rapport d'intervention <input type="checkbox"/> SO	
Approuvé par : Fouad Ghafir	Fonction : Chef d'équipe
Signature :	Date : 2023-04-25
Art 37 [redacted] [redacted]	



Art 23-24 .jpg  
L'emplacement de l'ancienne usine de béton bitumineux.



Art 23-24 .jpg  
Entreposage de matières premières (agrégats).



Art 23-24 .jpg  
Vue de quelques installations.



Art 23-24 .jpg  
Entreposage de matières premières (agrégats).



Art 23-24 .jpg  
Entreposage de matières premières (agrégats).



Art 23-24 .jpg  
Vue des réservoirs d'entreposage de bitume liquide.





Art 23-24 .jpg  
Vue des réservoirs d'entreposage de bitume liquide.



Art 23-24 .jpg  
Vue du bassin de rétention des réservoirs.



Art 23-24 .jpg  
L'emplacement de l'ancienne usine de béton bitumineux.



Art 23-24 .jpg  
Les contenants de MDR.



Art 23-24 .jpg  
Les contenants de MDR.



Art 23-24 .jpg  
Les contenants de MDR.